

Rencontre Val de Loire  
7 mars 2012  
Discours de M. Joël Bigot,  
Vice/président d'Angers Loire Métropole  
Maire des Ponts-de-Cé

Monsieur le sous préfet  
Mesdames et messieurs les élus, chers collègues  
Mesdames et messieurs les directeurs,  
Chers amis

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui pour cette journée de travail sur le Plan de gestion du Val de Loire. Je voudrais d'ailleurs remercier la mission Val de Loire d'avoir choisi notre ville pour accueillir tous les participants.

Vous êtes ici aux Ponts-de-Cé au coeur du Val de Loire. Notre ville compte, au dernier recensement un peu plus de 12 000 habitants et dans le cadre d'une urbanisation raisonnée et contrainte par la géographie de la ville, ce nombre d'habitants devrait croître régulièrement au cours des années à venir. L'histoire de notre ville, la seule d'Angers Loire Métropole à être traversée de part en part par la Loire est complètement liée au fleuve. Nous avons même chaque jeudi de l'Ascension une fête communale, la Baillée des filles, l'une des plus vieilles fêtes du pays initiée par le roi René qui célébrera cette année sa 542<sup>ème</sup> édition et dont l'origine remonte à la pêche en Loire par des filles de pêcheurs.

Vous êtes ici même dans cette salle Emstal dans le quartier historique de la ville qui s'est construit dans le lit de la Loire. Les Ponts-de-Céais ont appris à vivre avec le fleuve et plus globalement avec l'eau, notre ville étant traversée par 3 cours d'eau souvent très capricieux.

Le fleuve a donc influencé l'histoire de la ville mais également sa géographie et son développement urbain, 70% de notre territoire communal étant en zone inondable.

L'inscription du Val de Loire au patrimoine Mondial de l'Unesco représente un atout pour nos régions notamment en matière touristique mais nous impose également certaines contraintes et une démarche vigilante dans le développement de notre territoire.

Cette vigilance a tout d'abord été parfaitement intégrée dans notre PLU désormais communautaire et elle a été prise en compte dans notre projet politique pour la ville. Depuis 2008, nous avons mené plusieurs chantiers de réhabilitation qui intègrent notre volonté d'entretenir notre patrimoine historique commun tout en tenant compte des préconisations liées à notre présence dans un territoire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Je veux parler, par exemple, de la réhabilitation des quais de Loire. Nous avons réalisé une première tranche en 2010 avec le Port des Noues et une seconde est prévue pour cette année avec le port du Grand Large. La rénovation des douves du château toutes proches a également fait l'objet d'une attention particulière dans les choix d'aménagements mais aussi dans la qualité des matériaux employés.

Cette vigilance, nous l'avons exercée dans des réhabilitations mais aussi lors de reconquêtes d'espaces naturels. C'est le cas nommant pour une île, l'île Marière sur laquelle nous avons supprimé une peupleraie pour la remplacer par une prairie naturelle ouvrant ainsi le paysage et permettant une occupation extensive plus en lien avec la proximité du fleuve. Cette reconquête se matérialise aussi par l'aménagement de l'île du château, partie de la commune sur laquelle nous sommes et qui fait l'objet d'un schéma directeur qui sera présenté plus en détail par le directeur de l'urbanisme de la ville au cours d'une prochaine table ronde.

L'autre projet du mandat en lien avec le fleuve, c'est l'aménagement d'une friche industrielle, les anciens établissements Cannelle. Sur une surface totale de près de 4 000m<sup>2</sup> en prise directe avec la Loire, cette ancienne usine d'hameçons, propriété de la ville, va faire l'objet d'une transformation complète en hôtel de charme, restaurant, bistrot à thème et lieu d'expression pour les métiers d'arts. La municipalité élue en 2008 a fait le choix de garder la propriété de ce patrimoine Ponts-de-Céais pour en faire un lieu accessible à tous. Dans quelques semaines, nous choisirons le cabinet d'architectes qui aura pour mission de nous livrer un lieu rénové et ouvert sur la Loire dans le second semestre 2014.

Cette réalisation viendra compléter une offre touristique que nous développons depuis quelques années. Bien sur celle-ci s'inscrit en lien avec le fleuve. Nous sommes sur le circuit Loire à vélo qui connaît un bel essor depuis plusieurs années, nous aménageons actuellement plusieurs sentiers piétonniers dont certains sont très proches du fleuve et depuis deux ans, nous avons l'été un service de navettes fluviales qui, par étapes, peut nous conduire jusqu'au pied du château d'Angers en descendant la Loire et remontant la Maine.

Chaque jour, nous sommes conscients de vivre avec la proximité d'un paysage culturel et vivant d'exception. Je fais partie de ceux qui pensent que le patrimoine n'a de valeur que s'il est entretenu et mis au service d'un plus grand nombre. Nous sommes là pour transmettre aux générations futures cette source d'enrichissement spirituel dont nous profitons actuellement.

Sanctuariser ce patrimoine commun ne contribuerait pas à la mise en évidence de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Sachons donc profiter, entretenir, valoriser et transmettre un Val de Loire auquel nous sommes tous fiers d'appartenir

Bonne journée à tous